

## RH Débutant

# Saisir des données individuelles et administratives et en identifier les impacts paie sous SIRH Harmonie

### Profil(s) des stagiaires

Agents pénitentiaires nouvellement affectés dans un service RH

### Prérequis

Disposer du code accès HARMONIE

### Enjeux et objectifs de la formation

**Première étape du parcours de formation d'un gestionnaire affecté dans un service RH et/ou paie**, ce module permet de découvrir le Système de gestion des Ressources Humaines (SIRH) Harmonie permettant d'assurer la gestion dématérialisée du dossier administratif des agents et d'identifier les impacts paie. Il est une première approche de la gestion des dossiers en enregistrant sur Harmonie toutes les informations concernant la situation administrative et financière des agents pénitentiaires.

### Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable sous SIRH Harmonie de :

- Identifier les fonctionnalités de base
- Saisir et/ou modifier les données individuelles
- Saisir un acte de gestion et expliquer les conséquences sur la paie

### Contenu détaillé du programme

#### Lundi : Découverte du SIRH

- Présentation du site du SIRH
- Les enjeux de la dématérialisation
- Comprendre son rôle dans la chaîne des décisions
- Présentation des différents corps gérés dans l'administration pénitentiaire
- Les différentes positions administratives

#### Mardi : Les enjeux des saisies dans la SIRH

- La consultation d'un dossier agent (distinction PA20 / PA30)
- La lecture de la fiche carrière d'un agent
- Bonnes pratiques de saisies – impacts SIRH et au-delà (PETREL / SRE / SLR)
- Exercice de mise à jour des données individuelles : Situation maritale ; Adresse ; RIB ; Enfant(s)
- La saisie d'un acte de gestion : analyse des bonnes pratiques et bons réflexes à adopter
- Rapporter une décision

#### Mercredi : Les impacts en paie des saisies en GA

- La gestion intégrée qu'est-ce que c'est ?
- Le circuit de la paie publique
- Le cercle vertueux des décisions avec l'impact paie
- Distinction ZPAY20 / ZPAY10
- La compréhension du calendrier de la paie et les temps d'action
- Exercice sur : je fais quoi - quand ?
- Grilles indiciaires et régimes indemnitaires

### Référence (n° Harmonie) :

Session 1 : **51391770**

Session 2 : **51410938**

Session 3 : **51410939**

### Date limite d'inscription :

Session 1 : 29/11/2024

Session 2 : 04/04/2025

Session 3 : 26/09/2025

**Durée** : 3,5 jours

### Dates :

**Session 1** : Du 14/01/2025 (9h) au 17/01/2025 (12h)

**Session 2** : Du 20/05/2025 (9h) au 23/05/2025 (12h)

**Session 3** : Du 25/11/2025 (9h) au 28/11/2025 (12h)

### Horaires\* :

Mardi: 09h-12h/14h-17h

Mercredi: 09h-12h/14h-17h

Jeudi: 09h-12h/14h-17h

Vendredi: 09h-12h

*\*horaires susceptibles d'être modifiés*

**Lieu de formation** : Énap  
440 avenue Michel Serres  
CS 10028 47916 AGEN cedex

### Intervenant :

Monsieur Gauthier JONARD  
Formateur associé Énap

### Modalités d'inscription :

#### **Agents pénitentiaires :**

S'inscrire via le Portail SIRH Harmonie

**Nombre de places** : 20

### Responsable de la formation :

[christophe.canivez@justice.fr](mailto:christophe.canivez@justice.fr)  
05.53.98.92.02

### Assistante de formation :

[amandine.nock@justice.fr](mailto:amandine.nock@justice.fr)  
05.53.98.90.27

**100%** des stagiaires ayant suivi la formation sont **satisfaits ou très satisfaits**

## Jeudi : La compréhension de la fiche de paie

- Les éléments positifs
- Les éléments négatifs
- Les éléments d'informations

## Modalités et moyens pédagogiques

Exposés théoriques et exercices.

## Documentation

Un livret stagiaire est remis en version numérique ou papier.

## Modalités d'évaluation

- **Évaluation des acquis** : Quiz et exercices
- **Évaluation de satisfaction** par questionnaires écrits et bilans oraux.
- **Évaluation des effets de la formation** par questionnaire de la valeur d'usage dans les 3 mois suivant la formation pour vérifier l'efficacité de la formation et l'atteinte des objectifs

A l'issue de la formation, une attestation d'assiduité et une attestation de formation seront remises à chaque stagiaire.

Correspondant handicap :

[lennie.delmon@justice.fr](mailto:lennie.delmon@justice.fr)